

BTS Agricole

GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE

Les atouts et les objectifs

Au-delà d'une formation générale (niveau « bac + 2 »), l'objectif est d'acquérir des connaissances solides et approfondies en expertise naturaliste, en gestion et valorisation des espaces naturels, en animation nature. La démarche de projet et l'étude de cas concrets sont au centre de la formation.

L'enseignement est basé sur les sciences et les techniques de l'aménagement, l'enseignement socio-culturel, la biologie-écologie, l'étude des acteurs de l'environnement et le droit de l'environnement. Il a pour objectifs de mettre en évidence les composantes, les structures et le fonctionnement des espaces naturels, et de définir, réaliser, évaluer les opérations techniques et financières nécessaires à la gestion d'un espace naturel en intégrant un volet communication, médiation et éducation à l'environnement.

Les milieux étudiés sont ceux de la zone méditerranéenne (montagne, zone humide, littoral, zone agricole ...).

Insertion professionnelle

Employé des structures de statuts et tailles extrêmement variés : associations de protection de l'environnement, bureaux d'études, réserves et parcs naturels, collectivités territoriales, communautés de communes, syndicats de rivière, structures d'animation nature et développement durable, ...

Le titulaire d'un BTS A GPN peut aussi être amené à animer des actions de sensibilisation et d'éducation du public à la nature, à l'environnement, à l'interprétation des milieux. Ces activités se pratiquent sur le terrain et touchent des publics d'âges, de cultures et de milieux variés (travail en collaboration avec les associations de protection de la nature, les parcs régionaux ou nationaux, les écomusées, les réserves, les MJC ...).

Poursuite d'études

- licence professionnelle
- certificat de spécialisation
- second BTS A en un an, pour acquérir une compétence complémentaire
- entrée (sur concours) dans une école supérieure agronomique, une école nationale d'ingénieur des travaux (classe préparatoire post-bts conseillée) ou à l'école nationale du génie de l'eau et de l'environnement (ENGEES)
- préparation d'un diplôme d'État JEPS.

Modalités d'admission

Cette formation est proposée principalement aux candidats titulaires ou préparant un baccalauréat général (série S : SVT ou EAT), un baccalauréat technologique agricole (STAV) ou un baccalauréat professionnel agricole (GMNF, Forêt ou Aménagements Paysagers). Elle peut aussi être proposée à titre exceptionnel aux candidats issus d'un baccalauréat ES, L ou S (SI).

Une bonne aptitude physique est demandée, du fait des nombreuses sorties sur le terrain.

Conditions et procédure d'inscription sur le site www.parcoursup.fr

Attribution du diplôme

Le diplôme du BTS Agricole est attribué selon deux modalités complémentaires :

- le contrôle continu en cours de formation (50% des coefficients)
- des épreuves terminales (50% des coefficients) :
 - 1 épreuve : expression française, culture socio-économique (capacités générales)
 - 1 épreuve du domaine professionnel dont la soutenance du rapport de stage

Pour se voir attribuer le diplôme, un candidat doit satisfaire aux deux conditions suivantes :

- avoir obtenu une moyenne supérieure ou égale à 9/20 à l'ensemble des épreuves terminales nationales
- justifier d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 calculée sur le total des points établi comme suit :
 - points de l'ensemble des épreuves
 - points au-dessus de 10 de la note d'éducation physique et sportive et de la moyenne des Modules d'Initiative Locale.

Contenu et horaires

La formation dure 58 semaines de scolarité réparties sur deux ans.

12 à 16 semaines de stage en entreprises sont nécessaires à l'obtention du BTSA.

Le Lycée offre l'opportunité d'effectuer des stages à l'étranger, notamment la possibilité de bénéficier d'une bourse nationale et d'une bourse européenne (Programme Erasmus+).

Horaires hebdomadaires moyens (à titre indicatif – variables selon les semestres)					
Tronc commun			Domaine professionnel		
Ouverture sur le monde : • Compréhension des faits économiques, sociaux, culturels • Information, expression et communication	Français	1h00	Traitement des données et informatique	Mathématiques Informatique	2h00
	Éducation Socioculturelle	1h30		Expertises naturalistes Projet de gestion, valorisation des espaces et concertation territoriale Programme d'action et opération de génie écologique	Aménagement
	Documentation	0h30	Biologie-Écologie		2h30
	Langue vivante (Anglais ou Espagnol)	2h00	Économie		2h00
	Économie générale	1h30	Éducation socioculturelle		2h00
	Éducation physique et sportive	1h30	Histoire et géographie	0h30	
Activités pluridisciplinaires					3h00
Accompagnement au projet personnel					1h30
Deux Modules d'Initiative Locale : (suivis obligatoirement)			• Écologie des milieux aquatiques du bassin versant de l'Aude		1h30
			• Valorisation agroécologique d'une exploitation		1h30

Possibilité d'intégrer la section Rugby du LEGTA Charlemagne.

Informations et contacts

Informations sur le BTSA GPN sur les sites :

www.epl-carcassonne.fr (choisissez le LEGTA)

www.chlorofil.fr (rubrique « diplômes et référentiels »)



Contacts : LEGTA Charlemagne Carcassonne au n° 04.68.11.91.19 ou par mail : legta.carcassonne@educagri.fr